

Les différentes valeurs

Les démarches d'évaluation économique des valeurs et services rendus par les zones humides distinguent deux catégories de valeurs :

Les valeurs d'usage

Ce sont les valeurs des bénéfices concrets apportés par les milieux humides.

Les valeurs d'usage direct correspondent à la valeur des biens prélevés dans les milieux humides : productions agricoles, bois, produits de la pêche et de la chasse, eau, produits miniers... Ce sont **les produits des milieux humides**.

Certains de ces produits sont renouvelables (pêche, chasse), grâce aux processus naturels, sauf si des prélèvements excessifs réduisent la capacité de reconstitution des espèces. D'autres sont non renouvelables (extraction des matériaux alluvionnaires ou de la tourbe) en tout cas à l'échelle des temps humains.

Les valeurs d'usage indirect correspondent aux différents services rendus par les milieux humides comme le contrôle des crues, l'épuration de l'eau, la recharge des nappes phréatiques, la stabilisation du littoral et la protection contre les tempêtes, **la rétention et l'exportation des sédiments et des nutriments**...

Les zones humides jouent le rôle « d'infrastructures naturelles », qui procurent aux hommes de nombreux services environnementaux comparables aux structures artificielles qu'ils édifient, comme par exemple une station d'épuration ou un barrage écrêteur de crues pour protéger les populations locales contre les inondations...

Les valeurs de non-usage

Ce sont les valeurs des bénéfices immatériels fournis par les milieux humides.

Ces valeurs correspondent à des propriétés ou des qualités des milieux auxquelles des sociétés humaines peuvent être attachées sans pour autant en faire usage. Elles recouvrent habituellement trois catégories de valeurs :

- **une valeur d'option**, attribuée au fait de pouvoir conserver des biens et des services actuels ou potentiels (usages médicaux de certaines plantes, par exemple) en gardant la possibilité de choisir l'usage que l'on fera de la ressource dans le futur.
- **Une valeur d'existence** qui reconnaît de la valeur à l'existence même d'un milieu humide ou la préservation d'une de ses ressources ou services, sans envisager pour autant d'en faire usage.
- **Une valeur de legs** qui correspond à celle que l'on attribue au fait de pouvoir laisser en environnement naturel en bon état aux générations futures.